



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 219 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les consultations gouvernementales concernant les orientations de la prochaine politique de soutien à domicile (SAD) n'étaient pas publiques;

CONSIDÉRANT QU'à l'heure actuelle, le gouvernement ne répond qu'à environ 10 % des besoins réels en soutien à domicile;

CONSIDÉRANT QUE les orientations de la prochaine politique de soutien à domicile du gouvernement actuel facilitent le recours au secteur privé dans la prestation des soins et services de santé;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement envisage la possibilité d'imposer une contribution financière aux usagers et usagères;

CONSIDÉRANT QUE l'intégration d'une approche préventive de proximité en soutien à domicile est nécessaire pour s'adapter au vieillissement de la population pour mieux répondre aux besoins des usagers et usagères et pour réduire les dépenses en hébergement;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Prise de position collective sur la nouvelle politique SAD de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles et de ses collaborateurs.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de garantir l'accès universel sans frais supplémentaires pour le soutien à domicile et de miser sur des services et des soins humains dans lesquels les usagers et usagères participent à leur organisation.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Guillaume Cliche-Rivard
Député de Saint-Henri–Sainte-Anne**

10 février 2026

Date de signature de l'extrait